

UNIVERSITE CORTE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, session 2021**

Le président de l'Université de Corse Pasquale Paoli,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, au titre de l'année 2021 :

Monsieur AIELLO Antoine, directeur de recherche du centre national de la recherche scientifique, président, UMS Université de Corse Centre national de la recherche scientifique, Corte.

Monsieur COTTALORDA Jean Michel, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame PASQUALINI Vanina, professeur des universités classe exceptionnelle, Université de Corse, Corte.

Madame TERNENGO Sonia, maître de conférences, suppléante, Université de Corse, Corte.

Fait à Corte, le 20/07/21

U Presidente di l'Università  
di Corsica

M. Dominique FEDERICI